

# Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain  
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville  
Tél. (071) 71.10.83  
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

Abonnement : 1 an : 1.100 F  
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créé en 1879.

Le numéro : 25 F

122<sup>e</sup> année - N° 37

Vendredi 29 septembre 2000

## Dix-huit couples fêtent cette année leur jubilé de mariage

Cinquante années de vie commune, quand on commence une aventure à deux, cela représente une éternité, à laquelle on ne pense guère et dont on entrevoit pas le bout. Mais cette heureuse issue, quand un couple a la chance d'y parvenir, passe à une vitesse incroyable, aux dires de tous ceux qui ont vécu ce parcours.

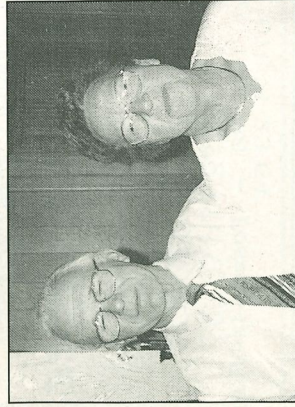
Mais depuis bientôt vingt ans que, chaque année, nous visitons les jubilaires, nous constatons un changement : l'impression indéniable que les couples actuels paraissent plus jeunes que leurs prédécesseurs. Des couples âgés, en moyenne, entre 70 et 80 ans, mais dont l'âge ne semble pas en tout cas être une entrave à leur plaisir de vivre à deux, dans la sérénité.

Cette année, ils sont 18 couples dans notre entité qui totalisent un demi-siècle de vie commune et un seul couple qui fête ses nocces de diamant : 60 ans !

Commençons par ce couple aisemontois que nous avons déjà eu le plaisir de visiter voici dix ans. Il s'agit de M. Emile Pirlot et son épouse Gilberte Jacquemin. Tous deux natifs d'Aisemont : lui a eu 81 ans en juillet dernier et son épouse 80. Ils se sont mariés à Aisemont pendant la guerre, le 6 décembre 1940. Ils ont eu un fils (Claude) qui fut conseiller communal et échevin, et un petit-fils aujourd'hui âgé de 18 ans. M. Pirlot a débuté sa carrière professionnelle comme marchand de charbon indépendant, puis fut employé à la Caisse des pensions, pré pensionné à 60 ans. Dans sa jeunesse, M. Pirlot joua au football et à la balle au tamis dans son village. Plus tard, ce fut la dramatique et aussi la pêche qui meublèrent ses loisirs. Pour la petite histoire, nos jubilaires se sont connus à la fête de Vitruval.

Parmi les 18 couples fêtant leurs nocces d'or : 6 sont de Fosses, 5 de Le Roux, 3 de Vitruval, 2 d'Aisemont et 2 de Sart-Saint-Laurent. Aucun de Sart-Eustache cette année.

— A Fosses centre, rue de Rome, citons tout d'abord Robert Warnant, bientôt 72 ans, qui découvrit son épouse, Denise Benoît, 68 ans, lors de la fête de Bioul : ils se sont unis dans ce village le 25 août 1950. Elle n'avait que 18 ans, ce qui explique qu'après avoir été maman d'un fils et d'une fille, elle est aujourd'hui déjà 6



consacra surtout une part importante de sa vie dans la politique communale : après avoir été conseiller, il fut échevin puis bourgmestre et aussi président du CPAS, mais ses activités se dirigèrent aussi du côté des marches (il reçut dimanche encore la médaille pour 10 participations aux Saint-Feuilles) et est toujours secrétaire de l'Erat-Major. Au niveau professionnel, il fut notamment directeur de notre journal, tandis que son épouse, régente de coupe, après avoir donné des cours chez elle, reprit aussi le commerce de librairie, rue du Postil. Ils eurent 3 enfants et ont aujourd'hui 5 petits-enfants. Une vie plus que remplie, avec des activités éclectiques, axées principalement sur le culturel, et qui se poursuivent encore aujourd'hui.

— Autre couple, névremontois celui-ci, a réuni Fosses et Bioul : Victor Mélian, 73 ans, a épousé le 21 août 1950, Gilberte Cassart, née à Bioul le 5 janvier 1929. Ils ont eu deux enfants et aujourd'hui 4 petits-enfants. Ils se sont connus lors d'une manifestation humanitaire, son épouse ayant été invitée pour cette occasion chez une cousine à Fosses. Victor débuta sa carrière comme ingénieur à la Centrale d'Auvellais et la termina comme directeur Electrabel à Liège, ce qui explique qu'il n'a pas toujours habité Névremont mais y est revenu dès sa retraite. Grands amateurs de voyages, ils partageaient pour l'étranger quand nous les avons contactés et ne pourront assister à la cérémonie ce dimanche. Madame Mélian aime faire de la photographie, mais surtout de la peinture sur porcelaine.

— A Haut-Vent, nous avons rendu une rapide visite, rue du Tisserand, chez M. et Mme Gustave Defoin ; rapide, car Gustave devait partir pour une journée de travail (bénévoles) dans ce que fut sa profession : la maçonnerie. Il fut en effet entrepreneur de maçonnerie durant neuf ans, puis

(suite en page 4

## Et la campagne électorale ?

Dans dix jours, vous aurez voté et le destin communal sera fixé pour 6 nouvelles années.

Alors que certaines communes sont littéralement couvertes d'affiches de toutes couleurs, Fosses, jusqu'à présent, montre un visage qui pourrait faire question : va-t-on vraiment voter dans quelques jours ? Chaque groupe attend sans doute les derniers jours, histoire de « tirer le dernier coup » dans l'espoir qu'il sera décisif.

Ce calme inhabituel est-il signe, comme semble le dire Vers l'Avenir de mardi, d'une certaine stabilité ? « La confiance règne » titre ce journal. Il n'y a que les trois listes sortantes et les avis de leurs chefs de file sont fort posés. « Nous sommes confiants, dit le bourgmestre B. Spineux, satisfaits d'avoir réalisé le programme annoncé voici 6 ans et même au-delà ». « Ils ont emporté de façon déraisonnable », dit M. Brachotte au nom du PS qui se garde de faire un pronostic. Pour le PRL, Ph. Moreau est plus soutenant : « si l'U.D. ne renouvelle pas sa majorité absolue (obtenue par un résultat un peu juste), il faudra une bipartite » et son parti est donc incontournable.

Un seul couac dans cette mer de tranquillité : un tract agressif à l'égard du jeu-échevin B. Meuter, à qui on reproche de se targuer d'une carte PRL qu'il n'a plus. Lui, dit le contraire : il vient de recevoir sa nouvelle carte de la rue de Naples.

Dans le style de ce tract, je tire du texte trois conclusions :

1. L'auteur, novice en politique locale, ne sait sans doute pas que le plus souvent des attaques personnelles sont plus profitables à l'attaque qu'à l'attaquant.

2. Le sigle U.D. recouvre une majorité PSC : ce qui implique que des indépendants et des membres d'autres partis la composent. C'est que cette formule pluraliste du style « Intérêts communaux » a remplacé le vieux parti catholique depuis 1938. Sans discontinuer. Dans certaines localités, d'autres partis aussi « se cachent » sous une telle étiquette pluraliste ou neutre.

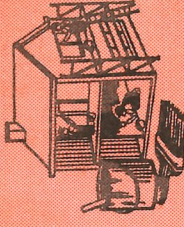
3. L'auteur se dit inquiet quant à l'obtention de subsides. Moi, ce qui m'inquiète, c'est la formelle assurance affichée que les subsides sont totalement politisés : est-ce là le sens de la démocratie d'un représentant du parti de la Liberté ?

Entreprise de  
**PEINTURE - DECORATION**  
S.P.R.L.

**FRANCIS MORET**

Couvre-sols et murs  
Spécialité de façades

Rue du Villez, 2a  
**5060 Velaine/Sambre**  
Tél. 071/77.42.62  
Fax: 071/74.09.75  
GSM 075-72.56.17  
Enreg. 12.21



Rue du Stampia  
**5070 Fosses-la-Ville**  
Tél. 071-71.12.26



## Les nouvelles nuances sont arrivées



Syracuse

## Maison Bleue

### DESCHAMPS

#### Fosses-la-Ville

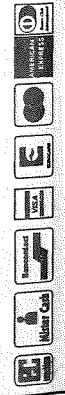
071-71.10.61

OUVERT

9 h 15 à 12 h 15 et 14 h à 18 h

Ristournes Valois - Famille PROMOTIONS

Magasin agréé chèques « Award »



## FOSSÉS-LA-VILLE

### Les vétérans de la fidélité

Parmi les manifestations de ce week-end de kermesse (programme de la fête, portes ouvertes chez les pompiers), l'après-midi de sa médiété marquée par une cérémonie brève mais chargée d'émotion et de sens : la mise à l'honneur de marcheurs de la Saint-Feuillen qui, depuis 50 ou 60 ans et même davantage, sont fidèles à cette tradition de notre beau folklore.

Des délégations de 10 à 15 hommes de nos diverses compagnies : Grenadiers, Mamelucks, Congolais, Tirailleurs, Volontaires de la Musique et Zouaves se rassemblaient à 15 heures sur le terre-plein de l'Ecole Moyenne et formaient cortège à l'arrivée des responsables de l'Association des Marches d'Entre-Sambre-et-Meuse : Michel Pierard, président ; André Sainthuille, trésorier et Pierre Bancu, membre du comité exécutif (le secrétaire Marc Blaimont, souffrant, était excusé).

### LES GARDES

#### Pharmaciens de garde :

Jeu 28 : Nysten, Bioul  
Vendredi 29 : Trigaux, Mettet  
Samedi 30 : Dubisy  
Dimanche 1er : Dubisy  
Lundi 2 : Boxus  
Mardi 3 : Chapaux, Biesme  
Mercredi 4 : Dubisy  
Jeudi 5 : Dubois, Le Roux

#### Service médical

Le service de garde pour la région sera assurée week-end par le Dr WILLEM, tél. 071-71.31.24.

Par les rues Franceschini, du Postal et des Egalots, les marcheurs arrivèrent place du Marché où ils formaient le carré devant le kiosque où avaient pris place les autorités communales, bourgmestre en tête, et le Bureau de l'Etat-Major : Em. Damanet, J. Ro-main et Michel Delfleur.

Après quelques mots expliquant le souci de l'Association, pour son 40e anniversaire, d'honorer les plus anciens marcheurs de toute la région des marches, le président M. Pierard remit les médailles aux titulaires dont nous avons donné la liste la semaine dernière, mais à laquelle il faut ajouter Freddy Charlot (Congolais) et à titre posthume Roger Goffaux (zouaivre) : la médaille fut remise à sa fille Michèle, ancienne cantinière des Congolais ; et à Raoul Migeot, zouaivre également.

Rigaudon par les tambours et salve d'honneur ponctuèrent chaque série de décorations ; elles furent commandées par les deux présidents : M. Pierard et E. Damanet. Après quoi tout ce beau monde se retrouva à l'Hôtel de Ville pour un cordial vin d'honneur, après l'accueil et les félicitations de l'échevin de la Culture Bernard Meuter.

Ce fut aussi à Haut-Vent où la cérémonie se déroula au pied du monument, sur la place. Deux marcheurs furent décorés pour 60 années de marche : à Georges Gosset et à René Lindekens ; pour 50 ans à MM. Jules Deneubourg, André Dumont, Camille Godfroid, Jacques Godfroid, Victor Wouters et André Godfroid. Cette cérémonie se termina par le souper des officiers de la compagnie de Haut-Vent à la salle du village.

Encore un grand bravo à tous ces vétérans qui attendent avec confiance le prochain Saint-Feuillen.

### Sortie des Tchôs-Tchôs

Ce samedi, la compagnie des Tchôs-Tchôs remettra les médailles pour 5 participations aux Saint-Feuillen à ses marcheurs.

Départ à 8 h 30, place du Marché, puis vers la rue de Vitriaval, avenue Albert 1er, place de la Gare, rue des Forges (chez le trésorier), rue des Bergeries, Quatre-Bras et retour au local L'Orbey.

L'après-midi, remise des médailles vers 15 h sur la place du Marché. Les marcheurs se rendront alors vers la rue Sainte-Brigide, rue des Zolos, rue St-Roch et retour pour le feu de file.

### Conférence horticole

La Régionale d'Horticulture de Namur, section de Fosses-la-Ville, vous invite à la prochaine conférence horticole qui aura lieu le lundi 2 octobre, à 19 h 30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, place du Marché.

La conférence aura pour thème : « Les engrais et amendements », par F. Augustinus.

La conférence sera suivie d'une tombola. L'entrée est gratuite et accessible à tous.

Signalons que l'affiliation et la commande de nos graines peuvent se faire dès à présent. Tél. G. Vermaut 071-71.18.10.

### Façades fleuries

Voici les résultats du concours des façades fleuries 2000, pour les sections de Fosses et Haut-Vent :

1. M<sup>me</sup> Chantaine, rue de Doye 8
2. M. Carpentier, r. Grand-Etang 16
3. M. Charlet, rue de la Plage 21
4. M<sup>me</sup> Graulius, rue Haut-Vent 66
5. M. Desguin, rue Neuve 19
6. M. Timmerman, r. Grand-Etang 36
7. M. Kerger, rue de la Plage 8
8. M. Bonneure, r. Grand-Etang 48
9. M<sup>me</sup> Delbart, r. Curé Cambier, 14
10. M. Mignon, rue Haut-Vent 64
11. M<sup>me</sup> Delfleur, rue Grand-Etang 67



## Coiffure Nadine Molle

### VOUS coiffe à votre goût

Coiffe aussi à domicile le lundi et le mardi  
NOUVEAUTÉ : permanente ultra douce

11, rue des Forges  
FOSSÉS-LA-VILLE

Parkig privé  
réservé à la clientèle

Tél. 71.27.56

Carte de Fidélité  
10 séances = cadeau gratuit  
Traitement aux plantes

### Week-end des champignons au lac de Bambois

Les 30 septembre et 1er octobre, le lac de Bambois propose au public un week-end qui aura pour thème : « les champignons ».

Des balades, sous la conduite de guides nature et de mycologues seront organisées les samedi et dimanche, à 10 h et à 14 h 30. Cette découverte didactique, à la portée de tous, aidera à déterminer les principales espèces rencontrées.

Une exposition de champignons, ainsi que diverses animations (vidéo, panneaux didactiques, ouvrages de mycologie...) se dérouleront sur le site durant ces deux journées.

Durant tout le week-end (de 9 h 30 à 18 h 30) le domaine et ses autres espaces (jardins, aquariums, maison du lac...) sont accessibles au public.

Une petite restauration (potage et tartines aux champignons) vous y attendent aussi.

L'accès au site et à l'exposition est fixé à 80 F pour les adultes (gratuit pour les moins de 12 ans) ; supplément à la visite guidée : 50 F.

Pour de plus amples renseignements : asbl IDEF, lac de Bambois, rue de Stierlinsart 47, Fosses, tél. et fax : 071-71.43.89.

### Stage pour jeunes

Des stages seront organisés du 30 octobre au 3 novembre, de 9 h à 16 h au Collège Saint-André, place du Chapitre à Fosses (possibilité de garder de 8 à 9 h et de 16 à 17 h).

Prix du stage :  
- Pour les 3 à 6 ans : semaine complète 1.800 F, demi-journée 1.200 F  
- Pour les 7 à 15 ans : 1.800 F.

Ce prix comprend : assurance, potage et collations.

Renseignements et inscriptions obligatoire (après 18 h) :

- J.-Fr. Lorand au 0497-71.79.78 ou au 0477-52.39.44 ou au 071-71.29.85.



ENTREPRISES  
DE TOITURE  
ET ZINGUERIE

S.P.R.L.

GILSON FRÈRES  
Rue de Névremont, 79  
5070 FOSSÉS-LA-VILLE

© 071/71.25.40

Fax. 071/71.15.83

### Journée train-tram-bus Arrêt à Bambois

Le 30 septembre se déroulera la Journée Train-Tram-Bus et pour cette occasion, les bus de la ligne Namur-Couvin s'arrêteront à proximité du lac de Bambois, toutes les heures 15' et ce, de 8 h 15 jusque 16 h 15.

### Mise au point

#### Rue Chapelle de la Paix

Ayant été accusée à tort de n'avoir jamais rien fait pour cette rue en tant qu'Echevin des Travaux, j'invite les personnes concernées à venir vérifier mes dires chez moi. En effet, la réalisation de celle-ci avait été programmée en 1997, avec la signature du commissaire-voyer.

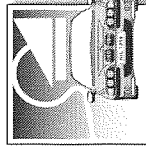
Il est bon de préciser que la pétition remise à la Commune est un document monté de toutes pièces en vue de nuire. Par qui ?

Ph. MOREAU - Ed. MEUTER  
Tél. 071-71.15.84.

### Service des travaux

Le service des travaux a déménagé ; la nouvelle adresse est : chaussée de Charleroi 14. Les numéros de téléphone sont inchangés :  
- service travaux : 071-71.31.31  
- environnement : 071-71.39.09

Seul le 071-71.31.32 n'est plus opérationnel.



JAMY sprl  
bouchnet

courtier d'assurances  
indépendant

Le check-up

complet :

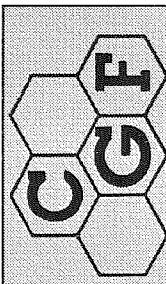
- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite



À vos côtés  
en toute assurance



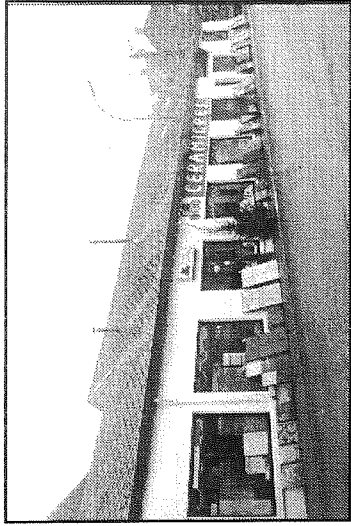
avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville  
071/71 23 64



Villeroy & Boch - Cerabati, Welkenraedt, Stalolon, Ostara, Eslo-Klinker, grès de Bavière, Sibca, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Bittare, dalles, Loh-Manlux, Ragno, Cédric... Marbres et pierres naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé  
**Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export**  
 Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



# CERAMIGRES 2000

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous  
**PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE**

Importation directe  
 Vente aux particuliers  
 sans intermédiaire  
*Profitez gratuitement  
 de notre  
 service Décoration*

**Jusqu'au 31 octobre**

**Festival du carrelage allemand**

**Lots grès all. le m<sup>2</sup> 295,-**

**m. blanc le m<sup>2</sup> 295,-**

**Grès émaillé  
 Vill.-Boch 30/30 1er ch.  
 le m<sup>2</sup> 595,-**

**Grès émaillé  
 octog. + bouch.  
 le m<sup>2</sup> 595,-**

**Faïence  
 Vill.-B. 20/25 1er ch.  
 le m<sup>2</sup> 395,-**

**Grès Cérame  
 Vill.-Boch 30/30 1er  
 le m<sup>2</sup> 645,-**

**Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.70**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

## C'est quoi la Commune ? (IV) (suite et fin)

Les communes sont autonomes, mais pas indépendantes. En effet, la Région Wallonne a la « mainmise » sur les communes. Elle exerce une tutelle de surveillance sur les budgets communaux, sur le cadre du personnel, sur les comptes annuels. Plus généralement, les autorités de tutelle doivent veiller à ce que les communes ne violent pas les lois ou ne lésent pas l'intérêt général.

### Le Conseil communal

Le Conseil communal est une assemblée composée de conseillers élus par la population, conseillers qui représentent des partis politiques. En théorie, le parti qui obtient le plus de conseillers (le plus de sièges) devrait être le plus lourd au moment des décisions, mais bien souvent les partis s'allient pour former des majorités.

Ce n'est pas le cas actuellement à Fosses-la-Ville. La majorité des sièges (10 sur 19) est détenue par un seul parti : l'Union Démocratique. En conséquence, le bourgmestre et les échevins ont été choisis au sein de ce parti. Normalement, le président du CPAS devrait lui aussi émaner de la majorité ; ce n'est pas le cas dans notre Commune puisqu'à Fosses, c'est un membre de l'opposition qui préside le CPAS ! Particularité unique dans la Province.

Lorsqu'il était sénateur, le regretté Emile Lacroix disait souvent qu'il y avait à Fosses deux groupes folkloriques : les Chinels... et le Conseil

communal. Allez savoir pourquoi ? Au Conseil communal, les votes sont bémotés. Les décisions du Collège passent comme une lettre à la poste, puisque ce groupe est majoritaire, quel que soit le vote de l'opposition. En principe, il n'y a jamais de surprise au moment d'un vote. Les candidats suivent les consignes données par le parti. Ce système n'est pas critiqueable : imagine-t-on 19 individus (conseillers) voter différemment selon leur appréciation personnelle ? Aucun projet ne serait jamais approuvé.

Mais il faut convenir qu'une partie de la population qui a soutenu des candidats relégués dans l'opposition puisse se sentir un peu frustrée, puisque ses élus n'ont rien à dire dans la gestion de la Commune.

### Rendez-vous le 8 octobre

Allea jacta est. Les dés sont jetés. Le 8 octobre, les citoyens seront appelés à élire leurs représentants dans les conseils communaux du pays. Pour six années. Soyons heureux de pouvoir les élire, soyons fiers de notre système démocratique que beaucoup nous envient.

Les Fossois (et les Européens de Fosses qui se sont inscrits avant le 31 juillet) éliront 19 conseillers communaux. Trois listes complètes sont en présence : PRL, U.D., P.S. Une quatrième liste est incomplète : celle du F.N.

Dans l'isoloir, la population choisira. Les meilleurs ? Ou les moins mauvais, c'est selon.

Daniel PIET

**ACTION « Villes et communes en chœur » le 8 octobre**  
 Le don d'organe est aujourd'hui pour certains patients souffrant d'une maladie en phase terminale, la seule chance de survie. Or, dans 30% des cas, les patients décèdent en liste d'attente faute d'organes disponibles.

Cette pénurie est due à un manque d'information précise de la population. Si chaque citoyen est un donneur potentiel, il ne devient donneur déclaré qu'à la condition d'en avoir rempli la demande au service de population de sa Commune. Dans la pratique, les services hospitaliers préviennent toujours la famille et les proches avant de procéder à un prélèvement d'organes. Ainsi, en cas de non inscription au Registre national, la loi prévoit que la famille proche (parents, enfants, conjoint vivant sous même toit) puisse s'opposer au prélèvement d'organes. En conséquence, l'inscription des donneurs d'organes au Registre national est très importante car elle permet d'optimiser au maximum les chances de sauver une vie. En effet, cette démarche établit incontestablement la volonté du défunt et évite à la famille la responsabilité d'une décision difficile dans des circonstances très pénibles.

Des associations de transplantés et de promotion du don d'organes ont obtenu le soutien des présidents de 6 partis politiques pour mener solidairement une nouvelle action de promotion du don d'organes. Cette action s'appelle cette année « Villes et communes en chœur ».

Notre ville vous invite à poser le 8 octobre « en chœur » un acte de solidarité : exprimer votre volonté d'être donneur d'organes. A cet effet, les bureaux du service population seront ouverts jusqu'à 12 h 45 le 8 octobre 2000.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service population de la Commune (Mme Bodart, tél. 071-71.25.1). Vous pouvez aussi vous inscrire dès à présent.

D'avance et de tout cœur, merci de votre participation et de votre générosité.

## Libre service BOISSONS

**Joseph MICHOTTE**

2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

OUVERT :  
 - Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h  
 - Samedi, de 9 à 19 h  
 - Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

## Avis du CPAS

Suite à la lettre publiée récemment sous le titre « Un lecteur désabusé », le président du CPAS a été attentif au message de ce Fossois et qu'il désire le rencontrer à sa meilleure convenance.

## Souper

Rappelons le souper du 3e Régiment des Grenadiers suisses, le 7 octobre : inscriptions au 071-78.34.95 ou 0497-11.63.98.

# New NAM

Entreprises générales  
 de bâtiments

**TRANSFORMATIONS - TOITURES  
 SANITAIRES - PLAFONNAGE  
 CARRELAGE - MENUISERIE**

Construction traditionnelle  
 Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

14, chaussée de Namur  
 FOSSES-LA-VILLE  
 Tél. 071/71.21.91

LOCATION  
 VENTE  
 ETAT DES LIEUX

ETUDES

BAUX  
 EXPERTISES  
 EVALUATIONS

Immobilière

**A. LECHAT**

Tél. : 071/71.21.91



AVANT PROJET  
 PERSONNALISÉ  
 ET DEVIS GRATUIT

## Dix-huit couples fêtent cette année leur jubilé de mariage (suite de la 1<sup>re</sup> page)

chef de chantier salarié. Gustave, bientôt 70 ans, avait à peine 20 ans lorsqu'il épousa Gilberte Defleur, tous deux natis de Fosses (à quinze jours



d'intervalle). Ils ont eu 6 enfants (3 fils et 3 filles), ont 10 petits-enfants et déjà une arrière-petite-fille. Son épouse n'a donc pas eu l'occasion de s'ennuyer et lui a toujours fait du travail son seul « hobby », puisqu'il n'a pas encore entièrement « décroché ». Il participa aussi à la vie associative puisqu'il fit partie de la Ligue des Familles, St-Vincent de Paul, Senior Amitié et fut conseiller CPAS pendant six ans.

— Un couple que nous n'avons pas pu trouver le week-end chez eux, pour la photo : Jules Depraute, 70 ans et Andrée Linard, 68 ans qui habitent rue du Grand-Etang à Bambois. Lui est né à Meitret mais est venu habiter Bambois et son épouse est née à Marcinelle mais habita Névreumont. Le mariage eut lieu le 5 août 1950. Jules est un grand amateur de pêche, c'est sans leurs week-ends le plus souvent en caravane. Lui fut tout d'abord maçon, puis travailla pour la firme Gosset à Fosses, où il subit malheureusement un très grave accident (brûlure par le gaz), qui l'handicapa à 100% alors qu'il n'avait que 50 ans ; son épouse travailla à Grés-Sambre à Auvélas. Ils ont eu un fils qui, lui, a deux enfants.

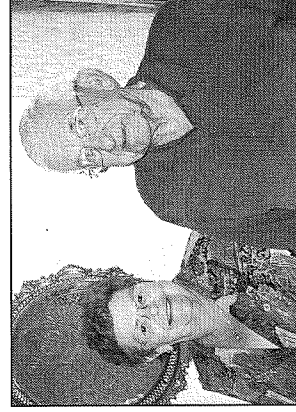
— A Vitival, rue Jean Tousseul, vit un couple d'Italiens qui sont venus chez nous en 1955, pour y trouver du travail, comme beaucoup d'Italiens à l'époque, tout d'abord au charbonnage du Mambourg, puis au Roton. Meneur de fond, Domenico Pavone,



bientôt 71 ans, est descendu jusqu'à 1.225 mètres, où la chaleur, dit-il, y était insupportable. Tous deux sont nés en Italie et se sont connus par le travail, alors qu'ils étaient employés dans une ferme ; ils se sont mariés en Italie avant de venir en Belgique. M. Pavone a perdu son père alors qu'il était très jeune déjà. Son épouse, Adalgisa Bonifacio, lui a donné trois enfants qui ont chacun deux enfants, tous installés chez nous. Retraité depuis 1967, M. Pavone s'est très bien intégré chez nous : il fit partie du comité de football de Vitival et comme tout bon Italien, possède son four à pizzas, qu'il utilise régulièrement.

— Emile Antoine est né à Fosses le 10 octobre 1919 et son épouse, Christiane Remacle, est originaire de Vitival ; elle y est née le 8 juin 1930 et le mariage eut lieu le 30 juin 1950. Les fêtes font bien les choses puis-

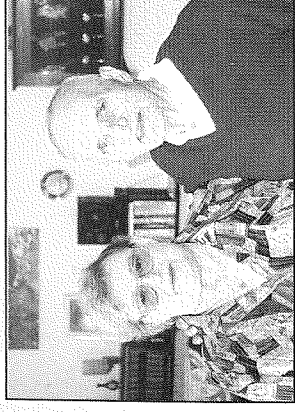
qu'ils se sont connus lors de la fête de Vitival. Après avoir passé cinq années dans les stalags allemands, Emile fut chauffeur de camion aux Ets Decoux à Fosses, puis chauffeur d'ambulance à Châtelet, alors que son épouse était aide-infirmière. Le



couple n'a pas eu d'enfant. En 1980, ils ont fait bâtir une villa, rue des Quartiers à Vitival, où ils jouissent actuellement d'une paisible retraite.

— Un troisième couple de Vitival que nous n'avons pas pu contacter pour la photo, habite depuis trente ans rue de la Giloterie. Il s'agit de M. Bruno Tonizzo, né en Italie en 1927 et Louise Versolato, née en France la même année. Ils se sont mariés à Marche-les-Dames. Le couple eut deux fils dont un est décédé très jeune et leur fils a adopté une petite malgache. M. Tonizzo a travaillé dix ans à la Glacière de Moustier, d'où il fut prépensonné.

— Autre couple bien de chez nous : Henri Duchâteau, né à Vitival, le 26 juillet 1921 et Lucy Quarrez, née à Le Roux le 29 décembre 1928. Malgré son âge, M. Duchâteau nous a étonné



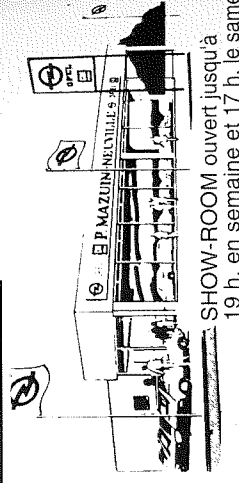
par son dynamisme et surtout sa verve ! Il fut militaire de carrière durant 22 ans puis travailla pendant une vingtaine d'années la carrière de Boujresse ; son épouse tint un lavoir chez ses parents à Le Roux puis travailla un peu à la pharmacie proche. Henri dut subir durant cinq ans l'austérité de la vie de prisonnier avant de connaître la récompense suprême dans le mariage qui eut lieu à Le Roux le 27 mai 1950. Ils se sont connus par la biais de la dramatique à une époque où chaque village possédait son cercle. M. Duchâteau fut aussi un fervent de la balle pelote qu'il pratiqua dans sa jeunesse. Ils habitent une coquette maison chauscée de Charleroi à Le Roux.

— Tous deux originaires de Le Roux, ils y habitent depuis toujours, rue du Long Try. Il s'agit de Eugène Gallez, né le 6 août 1929 et son épouse Nelly Bouchat, née le 31 août 1930. Ils s'y sont mariés le 19 septembre 1950. Le couple a eu 5 enfants et ont aujourd'hui 5 petits-enfants. M. Gallez a travaillé chez Intercom à Farciennes.

— Alexandre Goffinet est né à Aiseau en 1929 et son épouse, Andrée Halloin, est originaire de Falisolle et est un an plus jeune que son mari. Ils se sont mariés un 15 décembre. Ils ont eu une fille qui leur a apporté deux petits-enfants. M. Goffinet a travaillé tout d'abord à la Centrale électrique de Farciennes puis à celle de

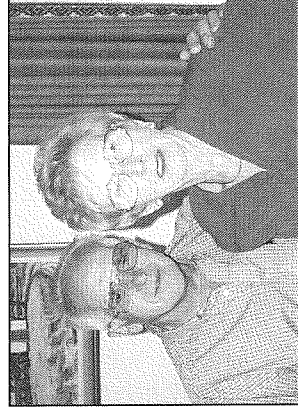
DISTRIBUTEUR OFFICIEL OPEL  
GARAGE  
**P. MAZUIN-NEUVILLE**

Avenue des Déportés, 36  
FOSSÉS-LA-VILLE  
Tél. 071:71.11.61



SHOW-ROOM ouvert jusqu'à 19 h. en semaine et 17 h. le samedi

Monceau, à la machine-outil. C'est sans doute cette spécialité qu'il poursuivait comme loisirs cette fois, dans le bois, car M. Goffinet a fabriqué de splendides meubles qui font sa fierté. Le couple s'est installé à Le Roux, rue du Long Try, depuis 25 ans. Mais depuis la retraite, ils profitent au maximum du plaisir des voyages. En effet, ils s'évadaient assez régulièrement en



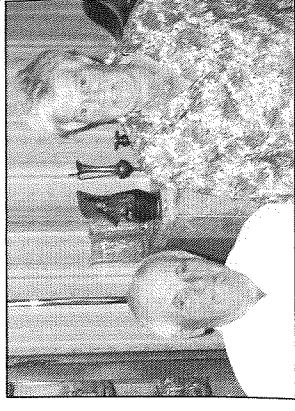
mobihome, cela depuis une vingtaine d'années et ont visité des dizaines de pays, d'Europe mais aussi d'Afrique (ils sont allés jusqu'en Mauritanie) et envisagent un prochain voyage de quatre mois en Espagne. Quand on dit que les voyages forment la jeunesse... il n'est pas ajouté que l'on peut s'y mettre aussi plus tard !

— Une vie bien remplie fut aussi celle de Valère Cerfaux. Il vient d'avoir 75 ans, mais a choisi une épouse de six ans sa cadette, au village voisin de Falisolle, où eut lieu le mariage en juin 1950. Valère eut des métiers bien différents puisqu'il travailla à la carrière proche de Boudjresse, au charbonnage d'Aiseau-Presses, à la fonderie puis à la Glacière, tandis que sa femme fut un moment occupée chez Devos (fabrication de cigarettes à Fosses). Dans sa jeunesse, Valère participa à de nombreuses courses cyclistes dans la région, où il se distinguait assez rapidement, faisant de nombreux prix ; mais à l'époque, il fallait se débrouiller seul et l'ascension dans ce sport était difficile pour des espoirs trop isolés et livrés à eux-mêmes. Valère connut l'exode de sa famille en France puis, en bon patriote, participa à un mouvement de résistance. Il fut aussi attiré par la politique, dans son village, une politique « amicale », où majorité comme opposition travaillaient la main dans la main pour le bien du village. Il fit deux mandats à Le Roux et un à Fosses, après les fusions. Le couple a eu deux filles et un garçon et ont aussi 7 petits-enfants.

— Enfin un cinquième couple rove-lien dont nous n'avons pas pu obtenir de renseignements : M. Alfeo Palamin, né en Italie en 1925, et Rina Borin, née à Binche en 1924. Ils se sont mariés à Péronnes en août 1950 et habitent rue du Long Try.

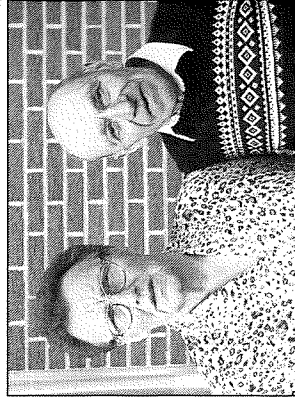
— Direction Sart-Saint-Laurent à présent, ou deux couples bien sympathiques nous ont reçu. Tout d'abord chez l'aimé des jubilaires : M. Pierre Cleiren, qui aura 84 ans au cours de ce mois d'octobre et son épouse Rachel Dhuygelaere, née en juin 1926. Lui est né à Clinge, aux Pays-Bas, à deux pas de la frontière belge et elle à Aarsele, mais ils se sont connus en

Wallonie puisque le mariage a eu lieu à Sombrefre le 12 octobre 1950. Ils ont travaillé tous deux durant douze ans dans une ferme à Nivelles. Ils sont venus ensuite à Sart en 1966, où Madame a tenu un magasin d'alimentation tandis que son mari fut chauffeur pendant 25 ans à La Charlerie à Bois-de-Villers où il fournissait les aliments pour bétail. Ils ont eu 3 enfants, (dont un fils qui fut récemment tué accidentellement) et 5 petits-enfants. M. Cleiren, qui aimait particulièrement le jardinage, a dû mettre fin à cette activité car il a subi récemment plusieurs opérations, ce qui n'empêche pas sa gentillesse de se



manifeste. Ils habitent une maison en pleine nature, rue Froidebise, depuis 1982.

— Autres figures sartoises : M. et Mme Léon Verkempinck. Ils sont venus habiter le Sart en 1954, rue J. Demeuse, quatre ans après leur mariage qui eut lieu à Graux le 11 octobre 1950. Léon est né à Charleroi en novembre 1926 et son épouse, Julia Lebrun, est née à Graux en février 1930. C'est en travaillant dans une ferme de ce village qu'il connut son épouse. Ils ont eu 4 enfants, 9 petits-enfants et déjà un arrière-petit-fils ; un des fils a repris la boulangerie du village. Léon travailla dans la sidérurgie et notamment à Hainaut-Sambre ; ce qui ne l'empêcha pas de tenir quelques bêtes et d'exploiter en plus



une petite culture, avec l'aide de son épouse. Tous deux ont conservé un grand sens de l'humour, ce qui leur permet sans doute de conserver une santé qui semble en tout cas inébranlable.

— Nous nous sommes rendus enfin rue Haut-Baty à Aiseau où sont venus s'installer, depuis 1983, M. et Mme Maurice Vanhamme. Lui est né à Bruxelles en novembre 1927 et son épouse, Adeline Beurskens, est née à Lembeek en août 1930. Ils se sont mariés à Forest en juillet 1950, ont eu 4 enfants et ont aussi 3 petits-enfants. M. Vanhamme, qui appartient à une famille de 12 enfants, a toujours sa maman qui a aujourd'hui 93 ans. Il fut technicien à la RTT et s'est adapté



aux nouvelles techniques puisqu'il possède un ordinateur qu'il utilise comme loisir, en plus du jardinage. Autre détail : ils se sont connus, comme beaucoup, au cours d'un bal, mais un bal de prisonniers, à Forest. Un couple qui étonne par son allure et son esprit encore « très jeune », ce qui nous laisse à penser que nous retournerons sans nul doute chez eux dans dix ans pour leurs noces de diamant.

— Nous tenons aussi à citer (car il figurait sur la liste), M. Daniel Martin, d'Aisemont, qui a perdu son épouse voici un mois ; elle avait 71 ans et était née à Vitryval. Le couple a eu 3 enfants et a une petite-fille. M. Martin a travaillé à la Centrale d'Auvrelais et a toujours habité rue de la Station.

Pour la cérémonie officielle de ce dimanche, une dizaine de couples ont promis leur participation. Ils assisteront à la messe à la collégiale, en leur honneur, puis se rendront à la salle L'Orbey, où l'Administration communale a prévu la réception des jubilaires, le vin d'honneur, en compagnie de la Philharmonique qui jouera un petit refrain pour chacun d'eux.

## SART-SAINT-LAURENT

### Théâtre à la grange

Au cours de ce week-end et du week-end suivant, la Communauté des Pèlerins présentera à la ferme du Bois-Sacré, à Sart-Saint-Laurent :

« François, la richesse d'un pauvre ». En 1980, naît la Communauté des Pèlerins. Au départ, deux grands instituts psychiatriques s'engagent dans ce projet : celui de Beau-Vallon à St-Servais et celui de St-Martin à Dave. Au fil du temps, d'autres instituts se joignent à eux : St-François (IMP) de Bouge, l'HAIM de Sclayn, l'Arche de Vedrin, la Mouche d'Api de St-Gérard, ainsi que plusieurs bénévoles. C'est ainsi qu'actuellement, une centaine de personnes sont intégrées.

Cette démarche constitue un cheminement qui conduit au dialogue entre deux mondes : celui des malades et handicapés mentaux qui vient à la rencontre des bien portants. Depuis vingt ans, ce groupe sillonne les régions francophones de Belgique, mais se sont aussi produits en France et en Suisse.

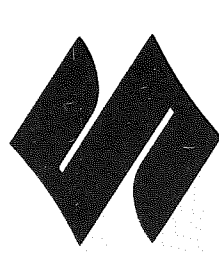
Pour marquer le 20e anniversaire un nouveau spectacle a été mis en place. Une fresque de l'époque et de la vie de François d'Assise. Ecllosion d'une création collective de la Communauté des Pèlerins dans une mise en scène sobre, portant l'accent sur les rencontres marquantes de François. C'est donc dans la grange de la ferme du Bois-Sacré à Sart-Saint-Laurent que ce groupe vous invite à cette

## ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES  
PRÊTS PERSONNELS

Rue H. Brosteaux 1,  
SART-SAINT-LAURENT

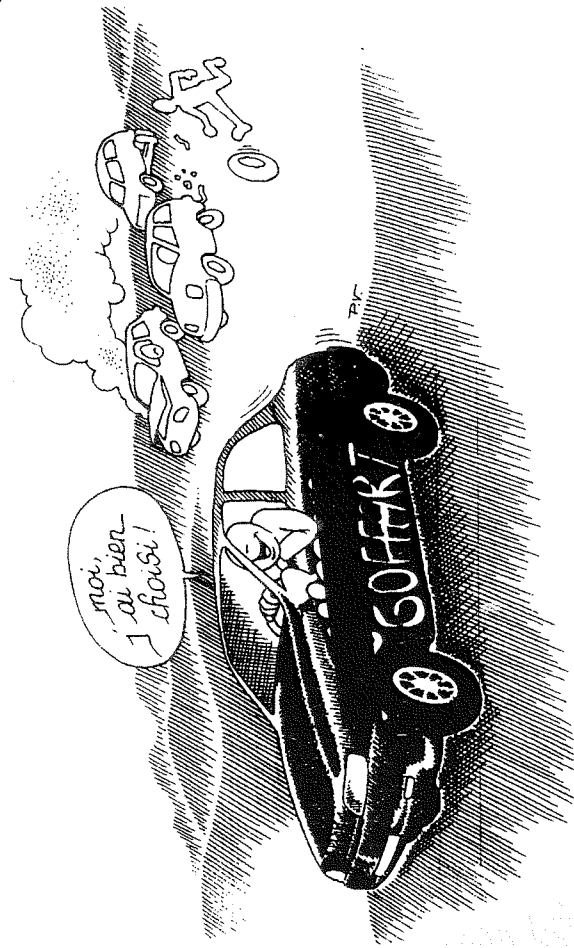
Philippe Ledoux  
© 071171.24.94



**SUZUKI**  
THE BIG IDEA



**HYUNDAI**  
A VOIR. ABSOLUMENT!



# GARAGE GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX  
Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

## AISEMONT

### Marche Notre-Dame

La Marche Notre-Dame effectuera sa 30e sortie annuelle ce week-end. Rappelons le détail du programme. Jeudi 28 et vendredi 29 septembre : 19.00 Eglise d'Aisemont : Triduum préparatoire. Chapelet et eucharistie en l'honneur de N.-D.

#### Samedi 30 :

14.00 Rassemblement à la salle Saint-Joseph ; prise des drappeaux et départ de la procession vers les quartiers de la Grosse-Halle et Rivaustrée.

18.30 Rentrée de la vierge, escortée de tous les officiers.

19.00 Chapelet et eucharistie en l'honneur de Notre-Dame.

19.30 Verre de l'Amitié, offert par le comité et l'Etat-Major, à la salle Saint-Joseph. Invitation cordiale à tous.

21.30 jusque 2 h, salle St-Joseph : Méga-Soirée - entrée gratuite.

#### Dimanche 1er octobre :

5.30 Réveil

7.45 Rassemblement salle St-Joseph. Messe et bénédiction du nouveau drapeau.

Le matin : Défilé et bataillon carré aux carrières. Rentrée de la vierge, escortée de tous les officiers

#### L'après-midi :

13.30 Rassemblement salle St-Joseph. 14.00 Devant l'église : remise des décorations pour 5, 15 et 25 ans de marches consécutives. - Cassage du verre et prestation de serment pour 2001.

Défilé : rue de la Station, rue Inzbaumonts, rue du Fays (bivouac), rue Cortil Curé, rue d'Arsimont.

Vers 19 h : Rentrée de la vierge, escortée de tous les officiers.

20.30 Grand Feu d'artifice (suivant les conditions climatiques) rue Inzbaumonts (bout du village). Rentrée à la salle St-Joseph.

#### Lundi 2 octobre :

8.00 Rassemblement.

8.30 Messe, suivie d'une salve d'honneur au cimetière.

Pendant la journée :

visites aux autorités.

Le soir : feu de file à la grotte N.-D. de Lourdes. Retraite aux flambeaux.

## MENUISERIE

Bois - PVC

J. GILLARD



6, rue du Potage  
FOSSES-LA-VILLE

Tél. 71.21.95

### Testez votre orthographe

La série d'aujourd'hui est beaucoup plus facile, nous semble-t-il, car certains lecteurs trouvent que nous abusons de « pièges ». Mais cette fois, la cote doit dépasser les 5 sur 10.

#### Comment écrivez-vous :

- a) la cime b) la cîme  
a) Moyen Age b) Moyen-Age  
a) elle s'est plu b) elle s'est plus  
a) délinquence b) délinquance  
a) courrir b) courir  
a) coline b) colline  
a) colonne b) colone  
a) charriot b) chariot  
a) ils sont debout b) ils sont debouts  
a) penalty b) pénalty

#### Les bonnes réponses :

a) la cime (du toit) ; le fait de traîner sur le l lors de la prononciation est sans doute la cause de cette erreur courante.

a) Pas de trait d'union.  
a) On plait à quelqu'un ou à soi, donc pas de COD, donc pas d'accord.  
b) délinquance, délinquant.

b) courrir : un seul r. (bien que venant du latin currere. On dira pourtant la chasse à courre.

b) Colline : deux l et un n.

a) Colonne : un l et deux n.

b) Chariot, seule exception de tous ces dérivés : charrette, charruie, charroi.

a) Debout est invariable, alors qu'assis ne l'est pas ; on ne dit pas : elle est deboute !

a) Penalty : pas d'accent (mot anglais) ; au pluriel : des pénalties.